CEMAG

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 600 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : AVENUE DE BASTIA

20137 PORTO VECCHIO

323 911 925 RCS AJACCIO

DECISIONS UNILATERALES DE L'ASSOCIEE UNIQUE DE LA SOCIETE PRISES LE 30 JUIN 2026

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice, soit la somme de cent quarante-trois mille cent trois euros et cinq centimes (143 103,05 €) :

- A titre de dividendes à l'associée unique ---------- 143 000,00 euros,
- Le solde, soit ----------103,05 euros,
 au compte de Réserves Facultatives.

Le dividende par action est égal à 1,43 euros.

La mise en paiement des dividendes sera effectuée à la diligence du Président avant le 30 septembre 2026.

Extrait certifié conforme par le Président
La SA à Directoire et Conseil de Surveillance
CASTELLI FRERES

CASTELLI Frères
S.A. au capital de 1.600.000 €
CS 50500
Rue Simon Castelli
20538 PORTO-VECCHIO CEDEX
Tél. : 04 95 70 18 22
SIRET 046 920 013 00086

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SAS CEMAG — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : AVENUE DE BASTIA 20538 PORTO VECCHIO CEDEX — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 3 2 3 9 1 1 9 2 5 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AE		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 209	AG 3 925	284	969
	Fonds commercial (1)	AH	1 486 378	AI	1 486 378	1 486 378
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	1 953	AQ 1 953		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	140 878	AS 127 647	13 232	14 875
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 356 737	AU 1 260 355	96 382	115 615
	Immobilisations en cours	AV	490 772	AW	490 772	800
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	4 800	BE	4 800	4 800
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	106 873	BI	106 873	106 873
	TOTAL (II)	BJ	**3 592 601**	BK 1 393 879	**2 198 721**	**1 730 310**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2 151 648	BU 73 932	2 077 715	2 210 738
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	75 951	BW	75 951	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	97 483	BY 22 524	74 959	85 123
	Autres créances (3)	BZ	393 188	CA	393 188	292 363
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 062 094	CG	1 062 094	522 762
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	32 022	CI	32 022	26 476
	TOTAL (III)	CJ	**3 812 385**	CK **96 456**	**3 715 929**	**3 137 462**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**7 404 986**	1A **1 490 336**	**5 914 650**	**4 867 772**

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR 29 937

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Compte annuel certifié conforme par le Président de la SA à Directoire et Conseil de surveillance Castelli Frères

CASTELLI Frères
S.A. au capital de 1.600.000 €
CS 50500
Rue Simon Castelli
20538 PORTO-VECCHIO CEDEX
Tél. : 04 95 70 18 22
SIRET 046 920 013 00086

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise SAS CEMAG — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 600 000)	DA	1 600 000	1 600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	160 000	160 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 524 463	1 024 149
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**143 103**	**500 314**
	Subventions d'investissement	DJ	6 022	7 630
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**3 433 588**	**3 292 093**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	27 821	28 483
	TOTAL (III)	DR	**27 821**	**28 483**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	987 588	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		157 672
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	9 211	27 572
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 087 832	978 232
	Dettes fiscales et sociales	DY	323 431	352 741
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	45 180	30 979
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**2 453 241**	**1 547 197**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**5 914 650**	**4 867 772**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 546 367	1 519 624
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 063	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : SAS CEMAG — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	11 272 884	FB		FC	11 272 884	11 617 713
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	10 008	FH		FI	10 008	10 874
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**11 282 892**	FK		FL	**11 282 892**	**11 628 587**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 571	2 600
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	106 326	104 898
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 314	7 132
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**11 397 104**	**11 743 217**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	6 440 888	6 740 246
	Variation de stock (marchandises)*					FT	136 276	(72 499)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 425 453	2 381 395
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	91 358	91 397
	Salaires et traitements *					FY	1 481 205	1 373 275
	Charges sociales (10)					FZ	490 580	434 082
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	44 962	47 809
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	77 196	85 844
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	27 821	28 483
	Autres charges (12)					GE	7 510	4 034
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**11 223 249**	**11 114 065**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**173 855**	**629 153**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	821	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	821	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 754	3 030
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**4 754**	**3 030**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(3 933)**	**(3 030)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**169 922**	**626 122**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise **SAS CEMAG** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		35 892
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		1 608
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		37 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		429
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		429
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		37 071
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	26 819	162 880
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**11 397 925**	**11 780 718**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**11 254 822**	**11 280 404**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**143 103**	**500 314**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	AI		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	243	
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 914 650** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **11 397 925** euros et un total **charges** de **11 254 822** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **143 103** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/01/2025** et clôturés le **31/12/2025,** ayant une durée de **12** mois.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2025** ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, exception de la présentation des états financiers,
- Indépendance des exercices
- Importance relative

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Informations relatives à la première application du règlement ANC 2022-06 - Changement de méthode

Le changement de règlementation comptable lié à la première application du règlement ANC 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :

- **Redéfinition du résultat exceptionnel**, recentrée sur les opérations non récurrentes,

Règles et Méthodes Comptables

inhabituelles et significatives ;

- **Suppression de la technique du transfert de charges**, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;
- **Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature**, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
- **Refonte des modèles d'états financiers** (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.

L'application du règlement est prospective à compter du 1er janvier 2025.

Afin d'assurer une meilleure information avec les comptes annuels de l'exercice en cours, l'annexe présente le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent tels qu'ils ont été arrêtés et publiés selon le référentiel comptable alors en vigueur, antérieurement à l'entrée en application du règlement ANC n°2022-06.

Faits marquants de l'exercice

Aucun évènement marquant n'est à signaler.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et le fonds de commerce.
Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue, de 12 mois à 5 ans.

Fonds de commerce :

Le fonds commercial inscrit à l'actif du bilan de la société a fait l'objet à la clôture de l'exercice d'un test de dépréciation. Ce travail a consisté à estimer la valeur globale du fonds de commerce à partir d'une méthode dynamique d'évaluation (flux de trésorerie futurs).

Par différence avec les éléments identifiables du fonds de commerce inscrits à l'actif ou non inscrits, il a été déduit que la valeur actuelle du fonds commercial est au moins équivalente à sa valeur nette comptable, ne justifiant pas la constatation d'une dépréciation.

Règles et Méthodes Comptables

Pour mémoire, les effets des avantages propres à l'exploitation du fonds de commerce n'étant pas limité dans le temps, conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2015-06 art 6 du 23 novembre 2015, il n'est pas amorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon les plans suivants :

- Agencements des constructions,	Linéaire 10 ans,
- Agencements et aménagements,	Linéaire 2 à 15 ans,
- Matériel et outillage,	Linéaire 2 à 8 ans,
- Matériel de transport,	Linéaire 1 à 4 ans,
- Matériel informatique,	Linéaire 3 à 5 ans,
- Mobilier,	Linéaire 10 ans.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Dépréciation :
Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participations est inférieure à la valeur brute desdits actifs, il est constitué une provision pour dépréciation.

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO pour la boutique et au prix moyen pondéré pour le magasin.

La valeur brute des marchandises comprend le prix et les frais accessoires.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour cette évaluation. Les remises de fin d'année sont déduites des stocks.

Dépréciation :

Une provision pour dépréciation des stocks du magasin est calculée de la manière suivante :
- 25% de dépréciation si absence de rotation des stocks de plus de 12 mois;
- 50% de dépréciation si absence de rotation des stocks de plus de 24 mois;
- 75% de dépréciation si absence de rotation des stocks de plus de 36 mois.

Concernant les stocks de la boutique, la dépréciation est calculée de la manière suivante :

Règles et Méthodes Comptables

- 25% de dépréciation pour le stock de plus de 36 mois;
- 50% de dépréciation pour le stock de plus de 48 mois;
- 75% de dépréciation pour le stock de plus de 72 mois;
- 100% de dépréciation pour le stock de plus de 96 mois.;

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Engagement de retraite (régime à prestations

La Société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Cependant, la société a contracté auprès d'un organisme à compter du 01/10/2019 pour la gestion de ces passifs sociaux.

L'évaluation de cet engagement non provisionné est estimée à 163 169 euros.

Les hypothèses actuarielles retenues étant les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65/67 ans (taux plein à l'initiative du salarié);
- Turn over faible;
- Taux de charges sociales de 40%;
- Taux de réévaluation des salaires à 2 %;
- Taux d'actualisation à 3.6 %.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour atteindre son obligation.

Les provisions devenues sans objet au cours de l'exercice sont rapportées au résultat.

Bons de fidélité:

Règles et Méthodes Comptables

Au 31 décembre 2025, 5 865 bons de fidélité d'une valeur faciale de 5 euros sont en cours de validité pour un montant de 29 325 euros.
En tenant compte du taux réel d'utilisation 2025, à savoir 94.87%, une provision pour charges a été comptabilisée pour un montant de 27 821 euros.

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 1993, le groupe fiscal consistué comprend les sociétés CASTELLI Frères SA, ETS CASTELLI SAS et CEMAG SAS.

A compter du:
- 1er janvier 1999, la SCI TAGLIO DELLA CROCE et la SCI Domaine du CANETTO sont entrées dans périmètre;
- 1er janvier 2000, les SCI SEM, SODEPO et LOCABRI sont entrées dans le périmètre;
- 1er janvier 2012, la SAS SOFAB est entrée dans le périmètre.

La société tête de groupe est la société CASTELLI Frères SA.

La convention d'intégration prévoit que:
- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées bénéficiaires;
- les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées par la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Bilan Actif

		31/12/2024		
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	4 209	3 240	969
	Fonds commercial (1)	1 486 378		1 486 378
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions	1 953	1 953	
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	136 923	122 048	14 875
	Autres immobilisations corporelles	1 348 066	1 232 451	115 615
	Immobilisations en cours	800		800
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	4 800		4 800
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	106 873		106 873
	TOTAL (II)	**3 090 002**	**1 359 692**	**1 730 310**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	2 287 924	77 186	2 210 738
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	105 041	19 918	85 123
	Autres créances	292 363		292 363
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	522 762		522 762
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	26 476		26 476
	TOTAL (III)	**3 234 566**	**97 104**	**3 137 462**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**6 324 568**	**1 456 796**	**4 867 772**
	(1) dont droit au bail			
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			
	(3) dont créances à plus d'un an			25 125

Bilan Passif

		31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 600 000
	Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ...	
	Ecarts de réévaluation	
	RESERVES	
	Réserve légale	160 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Autres réserves	1 024 149
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	500 314
	Subventions d'investissement	7 630
	Provisions réglementées	
	Total des capitaux propres	**3 292 093**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
	Total des autres fonds propres	
Provisions	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	28 483
	Total des provisions	**28 483**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**	
	Emprunts obligatoires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	157 672
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 572
	DETTES D'EXPLOITATION	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	978 232
	Dettes fiscales et sociales	352 741
	DETTES DIVERSES	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	30 979
	Produits constatés d'avances	
	Total des dettes	**1 547 197**
	Ecarts de conversion passif	
	TOTAL PASSIF	**4 867 772**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	500 313,68
(1) Dont dettes à moins d'un an	1 519 624
(2) Dont concours banc. courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	
(3) Dont emprunts participatifs	

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	11 617 713
	Production vendue (Biens)	
	Production vendue (Services)	10 874
	Montant net du chiffre d'affaires	**11 628 587**
	Production stockée	
	Production immobilisée	
	Subventions d'exploitation	2 600
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	104 898
	Autres produits	7 132
	Total des produits d'exploitation	**11 743 217**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	6 740 246
	Variation de stock	(72 499)
	Achats de matières et autres approvisionnements	
	Variation de stock	
	Autres achats et charges externes	2 381 395
	Impôts, taxes et versements assimilés	91 397
	Salaires et traitements	1 373 275
	Charges sociales du personnel	434 082
	Cotisations personnelles de l'exploitant	
	Dotations aux amortissements :	
	- sur immobilisations	47 809
	- charges d'exploitation à répartir	
	Dotations aux dépréciations :	
	- sur immobilisations	
	- sur actif circulant	85 844
	Dotations aux provisions	28 483
	Autres charges	4 034
	Total des charges d'exploitation	**11 114 065**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**629 153**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	629 153
Opéra-comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	
	Perte supportée ou bénéfice transféré	
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
	Différences positives de change	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	Total des produits financiers	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées (4)	3 030
	Différences négatives de change	
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	
	Total des charges financières	3 030
	RESULTAT FINANCIER	(3 030)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	626 122
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	35 892
	Sur opérations en capital	1 608
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
	Total des produits exceptionnels	37 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	429
	Sur opérations en capital	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
	Total des charges exceptionnelles	429
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)	37 071
	PARTICIPATION DES SALARIES	
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	162 880
	TOTAL DES PRODUITS	11 780 718
	TOTAL DES CHARGES	11 280 404
	RESULTAT DE L'EXERCICE	500 314

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Diminutions Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 490 586					1 490 586
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 490 586**					**1 490 586**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	1 953					1 953
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	136 923		3 955			140 878
	Instal., agencement, aménagement divers	1 101 087		17 440		10 774	1 107 752
	Matériel de transport	17 065					17 065
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	229 914		2 005			231 920
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	800		490 772	800		490 772
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 487 742**		**514 172**	**800**	**10 774**	**1 990 341**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	4 800					4 800
	Prêts et autres immobilisations financières	106 873					106 873
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**111 673**					**111 673**
	TOTAL	**3 090 002**		**514 172**	**800**	**10 774**	**3 592 601**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Amortissements au 31/12/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 240	685		3 925
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 240**	**685**		**3 925**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	1 953			1 953
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	122 048	5 598		127 647
	Autres instal., agencement, aménagement divers	993 512	32 371	10 775	1 015 108
	Matériel de transport	17 065			17 065
	Matériel de bureau, mobilier	221 873	6 308		228 181
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 356 452**	**44 277**	**10 775**	**1 389 955**
	TOTAL	**1 359 692**	**44 962**	**10 775**	**1 393 879**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionne	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionn	Mouvement des amortis ment à la fin de l'exercic
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	1 486 378	
TOTAL	**1 486 378**	

Stocks et En-cours

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks Augmentation	Variation des stocks Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	2 151 648	2 287 924		136 276
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	2 151 648	2 287 924		136 276
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Dépréciations des stocks et en-cours

	31/12/2025	Début exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Marchandises			
Marchandises revendues en l'état	73 932	77 186	Voir les règles et méthodes comptables
Approvisionnements			
Matières premières			
Autres approvisionnements			
TOTAL I	**73 932**	**77 186**	
Production			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Produits résiduels			
Autres			
TOTAL II			
Production en cours			
Produits			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Autres			
TOTAL III			

Créances

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	106 873		106 873
	Clients douteux ou litigieux	29 937		29 937
	Autres créances clients	67 546	67 546	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 300	1 300	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	833	833	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	37 225	37 225	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	858	858	
	Groupe et associés	144 403	144 403	
	Débiteurs divers	208 569	208 569	
	Charges constatées d'avances	32 022	32 022	
	TOTAL DES CREANCES	629 567	492 757	136 810
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**32 022**
Charges externes		22 721	
Achats de marchandises		9 301	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		**32 022**

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100 000,00	16,0000	1 600 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**100 000,00**	**16,0000**	**1 600 000,00**

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1[1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice[2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	1 600 000				1 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	160 000				160 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 024 149	500 314			1 524 463
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	500 314	(500 314)		143 103	143 103
Subventions d'investissement	7 630			(1 608)	6 022
Provisions réglementées					
TOTAL	**3 292 093**			**141 495**	**3 433 588**

Date de l'assemblée générale 30/06/2025
Dividendes attribués
[1]dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 292 093
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 3 292 093
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 141 495

Provisions

	Règlement ANC 2022-06	Début exercice	Augmentations	Diminutions Utilisées	Diminutions Non utilisées	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	28 483	27 821	28 483		27 821
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**28 483**	**27 821**	**28 483**		**27 821**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles					
	Sur immobilisations : corporelles					
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence					
	Sur immobilisations : titres de participation					
	Sur immobilisations : autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours	77 186	73 932	77 186		73 932
	Sur comptes clients	19 918	3 264	658		22 524
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**97 104**	**77 196**	**77 844**		**96 456**
	TOTAL GENERAL	**125 587**	**105 017**	**106 326**		**124 277**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		105 017	106 326		
	- financières					
	- exceptionnelles					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 063	2 063		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	985 525	87 862	378 135	519 528
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 087 832	1 087 832		
	Personnel et comptes rattachés	167 354	167 354		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 983	121 983		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 519	12 519		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	21 575	21 575		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	45 180	45 180		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**2 444 030**	**1 546 367**	**378 135**	**519 528**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 475
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières		100 000		
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		144 403		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Les produits financiers relatifs aux entreprises liées s'élèvent à 821 euros.

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		**330 333**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**79 054**
FOURN.CHARGES A PAYER	61 987	
FOURN FACTURES A RECEVOIR	17 067	
Dettes fiscales et sociales		**241 273**
PROVISIONS CONGES PAYES	114 765	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	49 825	
CHARGES SUR CONGES PAYES	39 097	
CHARGES SUR PRIMES A PAYER	17 456	
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	1 333	
ETAT, CHARGES A PAYER	18 797	
Autres dettes		**10 005**
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	10 005	

Produits et charges exceptionnels

	Montants 31/12/2025
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	9 770	9 600	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**9 770**	**9 600**	**100,00**	**100,00**				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**9 770**	**9 600**	**100,00**	**100,00**				

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2025	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		5	
Professions intermédiaires		7	
Employés		34	
Ouvriers			
TOTAL		46	

ALEXMA
AUDIT
Philippe COHEN
Commissaire aux comptes

CEMAG
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 600 000 euros

Route de Bastia
20137 PORTO-VECCHIO

RCS Ajaccio B 323 911 925

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2025

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CEMAG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Informations relatives à la première application du règlement ANC 2022-06 – Changement de méthode » de l'annexe, qui expose les conséquences de la première application, à compter du 1er janvier 2025, du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Comme indiqué dans cette note, ce changement de référentiel comptable, appliqué de manière prospective, entraîne notamment une redéfinition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique du transfert de charges ainsi qu'une modification de la présentation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le fonds de commerce fait l'objet d'un test de dépréciation annuel selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour la réalisation de ce test de dépréciation et nous avons vérifié que la note donne une information appropriée.

Votre société évalue ses stocks de marchandises tels que décrit dans la note « Stocks et en cours » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage la correcte application de ces méthodes.

Votre société constitue une provision pour charges relative aux chèques de fidélités telles que décrites dans la note « Provisions pour risques et charges » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent la provision et à revoir les calculs effectués par la société.

La note « Intégration fiscale » de l'annexe expose les règles et méthode comptable relatives au traitement de la convention Intégration fiscale conclue avec la société mère CASTELLI FRERES SA.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris, le 10 Juin 2026,

Signé par Philippe Cohen
Le 10 juin 2026



doc_YGq
tx_M3lYXg9d2v6d

Philippe COHEN
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 209	3 925	284	969
	Fonds commercial	1 486 378		1 486 378	1 486 378
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 953	1 953		
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	140 878	127 647	13 232	14 875
	Autres immobilisations corporelles	1 356 737	1 260 355	96 382	115 615
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	490 772		490 772	800
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	4 800		4 800	4 800
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	106 873		106 873	106 873
	Total de l'actif immobilisé (III)	**3 592 601**	**1 393 879**	**2 198 721**	**1 730 310**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises	2 151 648	73 932	2 077 715	2 210 738
	Avances et Acomptes versés sur commandes	75 951		75 951	
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	97 483	22 524	74 959	85 123
	Autres créances	393 188		393 188	292 363
	Charges constatées d'avance	32 022		32 022	26 476
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	1 062 094		1 062 094	522 762
	Total de l'actif circulant (IV)	**3 812 385**	**96 456**	**3 715 929**	**3 137 462**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**7 404 986**	**1 490 336**	**5 914 650**	**4 867 772**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à plus d'un an			29 937	25 125



Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 600 000	1 600 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	160 000	160 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 524 463	1 024 149
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**143 103**	**500 314**
	Subventions d'investissement	6 022	7 630
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**3 433 588**	**3 292 093**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	27 821	28 483
	Total des provisions	**27 821**	**28 483**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	987 588	
	Emprunts et dettes financières divers (2)		157 672
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 211	27 572
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 087 832	978 232
	Dettes fiscales et sociales	323 431	352 741
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	45 180	30 979
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**2 453 241**	**1 547 197**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**5 914 650**	**4 867 772**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	143 103,05	500 313,68
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 546 367	1 519 624
(2)	Dont emprunts participatifs		



Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportation	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	11 272 884		11 272 884	11 617 713
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	10 008		10 008	10 874
	Montant net du chiffre d'affaires	**11 282 892**		**11 282 892**	**11 628 587**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			2 571	2 600
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			106 326	104 898
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			5 314	7 132
	Total des produits d'exploitation			**11 397 104**	**11 743 217**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			6 440 888	6 740 246
	Variation de stock			136 276	(72 499)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			2 425 453	2 381 395
	Impôts, taxes et versements assimilés			91 358	91 397
	Salaires			1 481 205	1 373 275
	Cotisations sociales			490 580	434 082
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 962	47 809
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			77 196	85 844
	Dotations aux provisions			27 821	28 483
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			7 510	4 034
	Total des charges d'exploitation			**11 223 249**	**11 114 065**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**173 855**	**629 153**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier



Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**173 855**	**629 153**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	821	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	**821**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	4 754	3 030
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**4 754**	**3 030**
	RESULTAT FINANCIER	**(3 933)**	**(3 030)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**169 922**	**626 122**
	Produits exceptionnels		**37 500**
	Charges exceptionnelles		**429**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**37 071**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	26 819	162 880
	Total des produits	**11 397 925**	**11 780 718**
	Total des charges	**11 254 822**	**11 280 404**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**143 103**	**500 314**

(2) dont produits concernant les entitées liées
(3) dont intérêts concernant les entitées liées



Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 914 650** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **11 397 925** euros et un total **charges** de **11 254 822** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **143 103** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/01/2025** et clôturés le **31/12/2025,** ayant une durée de **12** mois.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2025** ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, exception de la présentation des états financiers,
- Indépendance des exercices
- Importance relative

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Informations relatives à la première application du règlement ANC 2022-06 - Changement de méthode

Le changement de règlementation comptable lié à la première application du règlement ANC 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :

- **Redéfinition du résultat exceptionnel**, recentrée sur les opérations non récurrentes,



Règles et Méthodes Comptables

inhabituelles et significatives ;

- **Suppression de la technique du transfert de charges**, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;
- **Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature**, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
- **Refonte des modèles d'états financiers** (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.

L'application du règlement est prospective à compter du 1er janvier 2025.

Afin d'assurer une meilleure information avec les comptes annuels de l'exercice en cours, l'annexe présente le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent tels qu'ils ont été arrêtés et publiés selon le référentiel comptable alors en vigueur, antérieurement à l'entrée en application du règlement ANC n°2022-06.

Faits marquants de l'exercice

Aucun évènement marquant n'est à signaler.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et le fonds de commerce.
Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue, de 12 mois à 5 ans.

Fonds de commerce :

Le fonds commercial inscrit à l'actif du bilan de la société a fait l'objet à la clôture de l'exercice d'un test de dépréciation. Ce travail a consisté à estimer la valeur globale du fonds de commerce à partir d'une méthode dynamique d'évaluation (flux de trésorerie futurs).

Par différence avec les éléments identifiables du fonds de commerce inscrits à l'actif ou non inscrits, il a été déduit que la valeur actuelle du fonds commercial est au moins équivalente à sa valeur nette comptable, ne justifiant pas la constatation d'une dépréciation.



Règles et Méthodes Comptables

Pour mémoire, les effets des avantages propres à l'exploitation du fonds de commerce n'étant pas limité dans le temps, conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2015-06 art 6 du 23 novembre 2015, il n'est pas amorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon les plans suivants :

- Agencements des constructions,	Linéaire 10 ans,
- Agencements et aménagements,	Linéaire 2 à 15 ans,
- Matériel et outillage,	Linéaire 2 à 8 ans,
- Matériel de transport,	Linéaire 1 à 4 ans,
- Matériel informatique,	Linéaire 3 à 5 ans,
- Mobilier,	Linéaire 10 ans.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Dépréciation :
Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participations est inférieure à la valeur brute desdits actifs, il est constitué une provision pour dépréciation.

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO pour la boutique et au prix moyen pondéré pour le magasin.

La valeur brute des marchandises comprend le prix et les frais accessoires.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour cette évaluation. Les remises de fin d'année sont déduites des stocks.

Dépréciation :

Une provision pour dépréciation des stocks du magasin est calculée de la manière suivante :
- 25% de dépréciation si absence de rotation des stocks de plus de 12 mois;
- 50% de dépréciation si absence de rotation des stocks de plus de 24 mois;
- 75% de dépréciation si absence de rotation des stocks de plus de 36 mois.

Concernant les stocks de la boutique, la dépréciation est calculée de la manière suivante :



Règles et Méthodes Comptables

- 25% de dépréciation pour le stock de plus de 36 mois;
- 50% de dépréciation pour le stock de plus de 48 mois;
- 75% de dépréciation pour le stock de plus de 72 mois;
- 100% de dépréciation pour le stock de plus de 96 mois.;

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Engagement de retraite (régime à prestations

La Société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Cependant, la société a contracté auprès d'un organisme à compter du 01/10/2019 pour la gestion de ces passifs sociaux.

L'évaluation de cet engagement non provisionné est estimée à 163 169 euros.

Les hypothèses actuarielles retenues étant les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65/67 ans (taux plein à l'initiative du salarié);
- Turn over faible;
- Taux de charges sociales de 40%;
- Taux de réévaluation des salaires à 2 %;
- Taux d'actualisation à 3.6 %.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour atteindre son obligation.

Les provisions devenues sans objet au cours de l'exercice sont rapportées au résultat.

Bons de fidélité:



Règles et Méthodes Comptables

Au 31 décembre 2025, 5 865 bons de fidélité d'une valeur faciale de 5 euros sont en cours de validité pour un montant de 29 325 euros.
En tenant compte du taux réel d'utilisation 2025, à savoir 94.87%, une provision pour charges a été comptabilisée pour un montant de 27 821 euros.

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 1993, le groupe fiscal consistué comprend les sociétés CASTELLI Frères SA, ETS CASTELLI SAS et CEMAG SAS.

A compter du:
- 1er janvier 1999, la SCI TAGLIO DELLA CROCE et la SCI Domaine du CANETTO sont entrées dans périmètre;
- 1er janvier 2000, les SCI SEM, SODEPO et LOCABRI sont entrées dans le périmètre;
- 1er janvier 2012, la SAS SOFAB est entrée dans le périmètre.

La société tête de groupe est la société CASTELLI Frères SA.

La convention d'intégration prévoit que:
- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées bénéficiaires;
- les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées par la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.



Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 490 586					1 490 586
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 490 586**					**1 490 586**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	1 953					1 953
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	136 923		3 955			140 878
	Instal., agencement, aménagement divers	1 101 087		17 440		10 774	1 107 752
	Matériel de transport	17 065					17 065
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	229 914		2 005			231 920
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	800		490 772	800		490 772
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 487 742**		**514 172**	**800**	**10 774**	**1 990 341**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	4 800					4 800
	Prêts et autres immobilisations financières	106 873					106 873
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**111 673**					**111 673**
	TOTAL	**3 090 002**		**514 172**	**800**	**10 774**	**3 592 601**

Amortissements



Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 240	685		3 925
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 240**	**685**		**3 925**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	1 953			1 953
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	122 048	5 598		127 647
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	993 512	32 371	10 775	1 015 108
	Matériel de transport	17 065			17 065
	Matériel de bureau, mobilier	221 873	6 308		228 181
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 356 452**	**44 277**	**10 775**	**1 389 955**
	TOTAL	**1 359 692**	**44 962**	**10 775**	**1 393 879**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement des amortissement à la fin de l'exercic
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionne	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionn	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	1 486 378	
TOTAL	**1 486 378**	



Stocks et En-cours

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	2 151 648	2 287 924		136 276
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	**2 151 648**	**2 287 924**		**136 276**
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Dépréciations des stocks et en-cours



	31/12/2025	Début exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Marchandises			
Marchandises revendues en l'état	73 932	77 186	Voir les règles et méthodes comptables
Approvisionnements			
Matières premières			
Autres approvisionnements			
TOTAL I	**73 932**	**77 186**	
Production			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Produits résiduels			
Autres			
TOTAL II			
Production en cours			
Produits			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Autres			
TOTAL III			

Créances



Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	106 873		106 873
	Clients douteux ou litigieux	29 937		29 937
	Autres créances clients	67 546	67 546	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 300	1 300	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	833	833	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	37 225	37 225	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	858	858	
	Groupe et associés	144 403	144 403	
	Débiteurs divers	208 569	208 569	
	Charges constatées d'avances	32 022	32 022	
	TOTAL DES CREANCES	**629 567**	**492 757**	**136 810**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**32 022**
Charges externes		22 721	
Achats de marchandises		9 301	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**32 022**



Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100 000,00	16,0000	1 600 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**100 000,00**	**16,0000**	**1 600 000,00**



Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1[1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice[2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	1 600 000				1 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	160 000				160 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 024 149	500 314			1 524 463
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	500 314	(500 314)		143 103	143 103
Subventions d'investissement	7 630			(1 608)	6 022
Provisions réglementées					
TOTAL	**3 292 093**			**141 495**	**3 433 588**

Date de l'assemblée générale 30/06/2025
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 292 093
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 3 292 093
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 141 495



Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	28 483	27 821	28 483		27 821
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**28 483**	**27 821**	**28 483**		**27 821**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles					
	corporelles					
	des titres mis en équivalence					
	titres de participation					
	autres immo. financières }					
	Sur stocks et en-cours	77 186	73 932	77 186		73 932
	Sur comptes clients	19 918	3 264	658		22 524
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**97 104**	**77 196**	**77 844**		**96 456**
	TOTAL GENERAL	**125 587**	**105 017**	**106 326**		**124 277**
Dont dotations et reprises { - d'exploitation			105 017	106 326		
- financières						
- exceptionnelles }						

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Dettes



Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 063	2 063		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	985 525	87 862	378 135	519 528
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 087 832	1 087 832		
	Personnel et comptes rattachés	167 354	167 354		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 983	121 983		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 519	12 519		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	21 575	21 575		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	45 180	45 180		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**2 444 030**	**1 546 367**	**378 135**	**519 528**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 475
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan



	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières		100 000		
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		144 403		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Les produits financiers relatifs aux entreprises liées s'élèvent à 821 euros.



Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			



Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**330 333**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**79 054**
FOURN.CHARGES A PAYER	61 987	
FOURN FACTURES A RECEVOIR	17 067	
Dettes fiscales et sociales		**241 273**
PROVISIONS CONGES PAYES	114 765	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	49 825	
CHARGES SUR CONGES PAYES	39 097	
CHARGES SUR PRIMES A PAYER	17 456	
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	1 333	
ETAT, CHARGES A PAYER	18 797	
Autres dettes		**10 005**
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	10 005	

Produits et charges exceptionnels



	Montants	31/12/2025
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		

Honoraires des Commissaires aux Comptes



	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	9 770	9 600	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**9 770**	**9 600**	**100,00**	**100,00**				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**9 770**	**9 600**	**100,00**	**100,00**				



Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		5	
	Professions intermédiaires		7	
	Employés		34	
	Ouvriers			
	TOTAL		**46**	